



# Mairie de Villargondran

## COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 8 avril 2022

**PRESENTS** : ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, BOIS Hélène, JAMEN Pascal, DURUISSEAU Gilles Adjoints, ASSIER Aurore, BOIS Stephan, CATTELAN Maurice, LAVARDA Grégory, MERLOZ Christiane, SALLIERE Michel.

**ABSENTS** : ROSSAT Philippe donne procuration à DURUISSEAU Gilles, COHENDET Coralie donne procuration à MERLOZ Christiane, ROSSI Romain donne procuration à ROSSI Philippe. JAUDOIN Carine en retard.

Secrétaire de séance : SALLIERE Michel

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2022

Monsieur le Maire demande le rajout d'1 point à l'ordre du jour :

- Aide financière à l'UKRAINE

Accord du Conseil Municipal

### **1 - approbation du compte rendu du 9/02/2022**

Pas de remarque. **Vote : 14 pour**

### **2- Motion sur la circulation des poids lourds tunnel Fréjus pendant travaux tunnel Mont Blanc**

Monsieur le Maire informe des travaux qui vont avoir lieu au tunnel du Mont-Blanc et du trafic qui sera reporté sur la vallée de la Maurienne via le tunnel du Fréjus.

La fermeture sera temporaire au tunnel du Mont-Blanc à raison de deux à trois mois par an sur une période de 10 ans au moins et à partir d'une date qui reste à déterminer.

Il faut prendre acte des conséquences de ces travaux sur le niveau de circulation des véhicules en Savoie en général et en Maurienne en particulier avec le transfert de 1 800 Poids Lourds (PL) supplémentaires deux mois par an, des améliorations intervenues sur les émissions polluantes des poids lourds (PL aux normes Euro 5 ou 6 majoritaires) depuis 2011,

La capacité du tunnel du Fréjus demeurera inchangée même si le second tube de cet ouvrage, présenté à l'origine comme une galerie de sécurité, devait être mis en circulation en 2023.

75% de la population de la vallée vit à proximité (moins de 2 km) de l'autoroute de Maurienne A43 sur laquelle toute augmentation de trafic constitue un risque pour la santé.

Pour toutes ces raisons, il y a lieu de partager et de valider la motion prise par le Syndicat du Pays de Maurienne dans sa séance du 29 mars 2022.

Il est demandé un recours au ferroutage le plus massif possible afin d'absorber l'augmentation de la circulation tout en renouvelant le matériel du système Modalor, qu'à l'achèvement de chaque tranche de travaux, le tunnel du Mont Blanc demeure accessible aux camions, que le détournement du trafic sur le Fréjus s'effectue uniquement pendant les phases de travaux annuels et dans une période favorable à la dispersion des polluants atmosphériques, un suivi de la concentration de ces derniers entre aujourd'hui et la date du report, la mise en place d'un comité de surveillance autour des élus et acteurs locaux des territoires concernés (bassin Chambérien et Maurienne) afin de contrôler et maîtriser en amont ce trafic, Un point de vigilance lié à la RD 1006 où le transfert de poids lourds du Mont Blanc sur le Fréjus peut faire craindre une recrudescence des véhicules sur la RD 1006 alors que seuls les camions en desserte locale ou devant se ravitailler en carburant sont censés pourvoir l'emprunter,

Cette motion fait état également d'une demande à Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Jean-de-Maurienne un accroissement des contrôles de gendarmerie le soir entre Aiton et Le Freney.

**Vote : 14 pour**

### **3 – subvention au syndicat départemental des éleveurs de moutons**

Lecture du courrier du syndicat des éleveurs de moutons de la Savoie, les informant de la 4<sup>ème</sup> édition de la fête ovine « Les brebis en sortie » qui se déroulera le dimanche 5 juin 2022 à La Tour en Maurienne.

Cette manifestation a vocation d'aller à la rencontre du grand public et de participer à l'identité de l'agriculture savoyarde.

Pour le syndicat, les objectifs sont de promouvoir, communiquer et faire découvrir la filière ovine, valoriser les savoirs faire, les productions locales et les pratiques qui font de nos montagnes un lieu spécifique et vivant, accueillir les partenaires qui entourent le métier des éleveurs ovins, fédérer la filière ovine de Savoie.

Au cours de cette journée, 3 concours sont organisés et la commune est sollicitée pour une éventuelle participation.

Le coût d'une cloche, prix pour la remise est de 130 €.

La commune peut participer à plusieurs cloches.

Il est proposé une aide de 130 € pour l'achat d'une cloche.

**Vote : 14 pour**

#### **4 - réforme des actes locaux**

Explications sont données sur la gestion des actes et des délibérations ainsi que sur les comptes rendus des séances.

Une consultation est proposée pour l'achat d'un affichage numérique.

Ce sujet est reporté à la prochaine réunion du conseil.

#### **5 – vote des comptes de gestion**

M. le Maire rappelle que le compte administratif, comptabilité de la commune et le compte de gestion de la Trésorerie doivent être identiques, ce qui est le cas pour 2021.

Arrivée de Carine JAUDOIN à 18 h.40

##### M 14

Fonctionnement dépenses	: 880 823.94 €
Fonctionnement recettes	: 1 104 705.21 €
<b>Résultat excédentaire</b>	<b>+ 223 881.27 €</b>
<b>Résultat de clôture</b>	<b>+ 223 881.21 €</b>
Investissement dépenses	: 345 430.66 €
Investissement recettes	: 836 752.90 €
<b>Résultat excédentaire</b>	<b>+ 491 322.24 €</b>
Déficit 2020	- 33 371.66 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>+ 457 950.58</b>
<b>Résultat global excédent</b>	<b>+ 681 831.85 €</b>

##### M 49

Exploitation dépenses	: 121 124.52 €
Exploitation recettes	: 118 000.99 €
<b>Résultat déficitaire</b>	<b>- 3 123.53 €</b>
Excédent 2020	5 522.56 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>+ 2 399.03 €</b>
Investissement dépenses	: 24 028.98 €
Investissement recettes	: 44 348.40 €
<b>Résultat excédentaire</b>	<b>+ 20 319.42 €</b>
Excédent 2020	+ 38 432.82 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>+ 58 752.24</b>
<b>Résultat global excédent</b>	<b>+ 61 151.27 €</b>

#### Vote des comptes de gestion

**Vote : 15 pour**

#### **6 - Vote des comptes administratifs 2021**

Vote des CA le Maire se retire.

Hélène BOIS, doyenne, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ces comptes.

**Vote : 13 pour**

#### **7 - affectation des résultats**

##### Au BP 2022 M 14

223 881.27 au c/ 1068 recettes d'investissement

457 950.58 € au c/ 001 recettes d'investissement

##### Au BP 2022 M 49

2 399.03 € au c/ 002 recettes d'exploitation

58 752.24 € au c/ 001 recettes d'investissement

**Vote : 15 pour**

## **8 - vote des taux d'imposition**

Le Maire rappelle que la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales a entraîné la mise en œuvre d'un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021. A compter de cette date les communes et les EPCI à fiscalité propre ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Si environ 80 % des foyers fiscaux n'acquittent plus de TH sur leur résidence principale depuis 2020, les 20 % restants seront progressivement exonérés jusqu'en 2023. Le produit de la TH acquitté par ces redevables en 2021 et en 2022 est perçu par l'Etat.

Les communes sont compensées de cette perte de recette fiscale, d'une part, par le transfert à leur profit de la part départementale de TFPB et d'autre part, pour le solde, par une fraction des frais de gestion de fiscalité locale encore perçus par l'Etat.

Les impositions des contribuables ne seront pas impactées par ce mécanisme.

FB : 20.60 %

FNB : 88.51 %

Proposition de valider ces taux pour 2022 et de ne pas augmenter le taux de fiscalité communale.

Les bases ont augmenté d'environ 4.5 %.

**Vote : 15 pour**

## **9 - vote des Budgets Primitifs**

Présentation et explications par Gilles DURUISSEAU des budgets primitifs préparés par la commission des finances, remerciée pour son engagement durant les réunions de préparation.

### M 14

Fonctionnement dépenses et recettes : 1 081 614 €

Investissement dépenses et recettes : 1 004 519 €

Georges RICCIO donne les explications sur les dépenses d'investissement proposées en 2022.

**Vote : 15 pour**

### M 49

Fonctionnement dépenses et recettes : 133 896 €

Investissement dépenses et recettes : 104 675 €

Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui ont pris part à l'élaboration de ces budgets.

**Vote : 15 pour**

## **10 - soutien pour le peuple ukrainien**

L'organisation s'avère compliquée pour l'accueil des familles.

L'acheminement alimentaire et vestimentaire est difficile, et le don financier est privilégié.

Il est proposé une aide de 2 € par habitants, arrondie à 2000 €.

**Vote : 15 pour**

## **11 – compte - rendus des commissions**

### Travaux : Georges RICCIO

- L'éclairage de la salle polyvalente est terminé, et validé par un bureau de contrôle.

La détection incendie fonctionne actuellement avec des piles, interdit, il faut passer en filaire. La mise aux normes sera effectuée.

Suppression des interrupteurs dans les toilettes, remplacés par un détecteur de mouvements.

- Problème d'éclairage au terrain de football suite à un court-circuit, l'installation a été vérifiée par ELECTRA et les connexions au niveau des mâts seront changées.

Les contrôles seront faits régulièrement.

- Affaissement d'un tampon après le pont des Resses.

- Info de Stephan BOIS, un tampon s'affaisse également sur la route de l'Amoudon. Il faudra se rapprocher d'ORANGE.

- Des caméras supplémentaires sont en cours d'installation, celles du plan d'eau ont été installées ainsi qu'une au pont du Rieubel.

### Communication – CIAS : Hélène BOIS

Le P'tit Gondranien toujours en cours de réalisation.

Explications sur les réunions du conseil communautaire, le compte rendu sera adressé à chaque conseiller et conseillère.

### Sports et loisirs : Pascal JAMEN

Carnaval le samedi 16 avril.

Fête des voisins organisée par le Crosat samedi 21 mai.

Café associatif, inauguration le samedi 18 juin.

## **12 – informations et questions diverses**

- Tableau du samedi pour ouverture de la benne déchets verts à mettre en place.
  - Elections tableau des permanences.
  - Une commande de poubelles a été passée pour le lac ainsi qu'un conteneur semi enterré.
  - Les aménagements au chalet pour la gérance de cet été ont été chiffrés : 1700 € pour la location du bungalow des pompiers, 5017 € pour la hotte de la cuisine, 2100 € pour la plonge, un escalier extérieur pour environ 3000 € et un gabion pour environ 5000 €.
- Information est donnée aux élus sur l'état récapitulatif des indemnités versées aux élus. (loi 2019-1461 du 27 décembre 2019). Le tableau est à leur disposition.

Maurice CATTELAN demande s'il est possible d'aménager un local au service technique pour les repas à midi de 2 employés. Réponse est faite que la salle à l'étage de la salle polyvalente est à leur disposition.

Michel SALLIERE demande que soit effectué un nettoyage aux abords de la table d'orientation, plus de visibilité sur le village.

Grégory LAVARDA toujours en réflexion sur les travaux à venir du Lyon Turin suite à la visite des bandes transporteuses.

Fin de séance : 20 h.45

Séance levée à 20 h.45